

l'hôtel de Provence (1), les bâtiments formant la façade nord du claustral de la Charité, exécutés conformément au plan de Martellange, enfin l'élégant beffroi dont la silhouette se profile si heureusement à l'extrémité sud-est de la place Louis-le-Grand. Pour juger la grande amélioration résultant de ces divers travaux, faits durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, il faut se reporter au plan gravé en 1639 avec ce titre « *Portraict du magnifique bâtiment de l'hospital de la Charité* », et au plan du beffroi projeté en 1755 pour le clocher de l'église dont s'occupait spécialement l'un des recteurs, Claude de Rivérieux de Chambost (2); ces plans sont dans les Archives de la Charité.

A la duchesse de Berry le Consulat montre le « quai d'Angoulême » prolongement du quai Monsieur jusqu'au cours Ferrache, et la jetée primitivement appelée « route du Languedoc », qui permet de longer le fleuve jusqu'à sa jonction avec la Saône, à la Mulatière.

Sur le quai d'Angoulême deux constructions sont à remarquer : l'une exécutée en 1785 par l'architecte Dupoux (3), est l'hôtel des Fermes, ou de la nouvelle Douane se rattachant à l'administration des douanes, aujourd'hui caserne et hôpital militaires; l'autre, est le grand bâtiment construit par Thibière pour une indienne, agrandi en 1822, et devenu la Manufacture des tabacs.

(1) Voir *Archives de la Charité de Lyon*, H, 33, le plan détaillé de l'hôtel de Provence; ailleurs sont des renseignements sur les constructions relatives aux greniers à blé qui étaient près du quai.

(2) *Archives de la Charité de Lyon*, H, 29.

(3) Voir le plan au lavis de l'emplacement de la nouvelle douane qui empiétait sur les terrains de l'hôpital (*Archives de la Charité de Lyon*, H. 27).